



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

compensation financière entre régimes

Question écrite n° 113359

Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'inquiétude soulevée par la fédération générale des clercs et employés de notaire relative à l'augmentation importante des transferts sociaux. En effet cette augmentation a grevé la caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaire d'un montant égal à 10 % de ses cotisations. Aussi, il lui demande, compte tenu de l'ampleur importante de ces ponctions au titre de la solidarité, qui peuvent aller jusqu'à remettre en cause la gestion saine de ces caisses, ce qu'il entend mettre en oeuvre afin d'éviter l'aggravation de ces tendances.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113359

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13170